

M. & Mme Gairaud Marc
7 rue des arbousiers
34920 LE CRES

le 30 décembre 2015

Tél. 0467706985
Port 0624704115
marc.gairaud@sfr.fr

Monsieur LE MAIRE,
Mesdames et Messieurs LES CONSEILLERS MUNICIPAUX
St Saturnin de Lenne

Monsieur LE MAIRE, Mesdames et Messieurs,

Ma femme et moi, nous avons connu St Saturnin par hasard en 1990 et nous avons aussitôt été séduit par ce charmant village, son très joli environnement, la gentillesse de ses habitants et leur convivialité.

Depuis lors nous n'avons pas cessé d'y revenir chaque année en camping jusqu'en 2000 date où nous avons eu la chance d'acquérir la petite maison du " Verdier ".

Alors, pris de passion, nous l'avons remise en état pour la rendre confortable et pouvoir y séjourner longuement.

Au fil des travaux nous avons découvert que cette maison était construite depuis 1687 et qu'elle pouvait faire parti d'une des plus vieilles maison du village. D'ailleurs plusieurs indices encore apparents sont irréfutables et nous vous invitons courtoisement à venir les constater de "visu" en vous faisant part à l'occasion de notre enthousiasme.

Voilà qu'en août dernier nous avons eu la surprise d'apprendre que sur tous les sommets SUD des collines environnantes, de Campagnac jusqu'à St Martin et même au-delà, il existait depuis fort longtemps un projet d'installation d'éoliennes industrielles et qu'il n'était pas loin de passer à la phase réalisation.

Par la présente, nous venons vous faire part de notre opposition au projet tel qu'il nous a été présenté par le représentant de EDF-ENERGIE à une réunion du Conseil Municipal .

L'ampleur des éoliennes (150m de hauteur), leurs nombres et leurs implantations si proches des habitations, sont les principales causes de notre opposition à un tel projet.

Sans nous attarder aujourd'hui sur les nuisances (bien connues maintenant) de telles réalisations, il ne faut pas oublier qu'elles seront la cause d'une détérioration des sols irréversible à jamais, et des paysages qui environnent ces jolis villages Aveyronnais.

Alors pourquoi certaines, et non les moindres, se trouvent-elles si proches des habitants ?

Face à de telles installations nous serions-nous arrêtés à St Saturnin en 1990 et aurions-nous choisi de nous y établir ensuite ?

Certainement NON , cela ne fait aucun doute !...

Veuillez agréer, Monsieur LE MAIRE, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Mme GAIRAUD Lucienne

M. GAIRAUD Marc

